

## Prévention des RPS (niveau 1) : établir un diagnostic

Identifier les facteurs de risques psychosociaux pour initier une démarche collective de prévention

Code  
**581043**

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Tarif Inter\*  
**1835 € HT**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

### PUBLIC

RRH - Responsables QSE - Préventeurs - Membres du CSE/CSSCT - Médecins du travail - Infirmiers(ères)

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

### LES POINTS FORTS

Cette formation est éligible au financement via le CPF dans le cadre du bloc 4 du titre Manager du développement des ressources humaines (RNCP 35604)

Transmission d'une méthode rigoureuse, validée et innovante destinée à tous les acteurs de la prévention des RPS

Formation complète animée par un consultant spécialisé dans l'accompagnement de prévention des risques professionnels

Outils d'analyse remis aux participants au cours de la formation afin de les guider dans leur démarche d'analyse et de prévention (grilles d'analyse, questionnaires d'enquêtes...)

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences

## Objectifs pédagogiques

- Définir les notions autour du risque psychosocial
- Identifier les risques et opportunités de la prévention des RPS
- Distinguer les étapes incontournables pour structurer la démarche de prévention
- Analyser les situations à risque pour concevoir un plan d'action de prévention

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

## Définir les notions autour du risque psychosocial

### Reconnaître ce qui relève du RPS

- Définition des risques psychosociaux : stress, harcèlement moral, burn-out, violence au travail...
- Identification des facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux dans l'entreprise
- Nuance des RPS, TPS, QVCT
- Atelier pratique : brainstorming et autodiagnostic autour des différentes notions

### Expliquer les enjeux autour du risque psychosocial

- Identification des impacts que peut avoir le risque psychosocial sur les organisations et les individus qui la composent
- Atelier pratique en sous-groupes sur les enjeux humains, juridiques, économiques et sociaux et managériaux

## Identifier les risques et opportunités de la prévention des RPS

Rappeler le cadre juridique et obligations légales autour du

sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

#### **ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE**

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## risque psychosocial

- Identification des principes généraux de prévention et notion de risque
- Qu'est-ce qu'un risque ? Qu'est-ce qu'un danger ?
- RPS et document unique
- Obligation de sécurité de résultat de l'employeur
- Jeu pédagogique : les 9 principes généraux de prévention

### Estimer le bénéfice-risque à la mise en place d'une démarche de prévention du risque psychosocial

- Clarification des risques à ne pas agir
- Valorisation des bénéfices à mettre en place une démarche
- Communication et argumentation autour de la démarche
- Cas pratique : préparer un argumentaire pour convaincre la Direction de l'intérêt de mettre en place une démarche de prévention

## Distinguer les étapes incontournables pour structurer la démarche de prévention

### Déterminer l'objectif de la démarche

- Implication de l'ensemble des acteurs de la prévention dans une démarche concertée et pluridisciplinaire
- Identification des étapes incontournables
- Cas pratique : mise en place d'un comité de pilotage

### Diagnostiquer les facteurs de risque psychosocial dans sa structure

- Etablissement de l'état des lieux de l'existant
- Analyse des indicateurs d'alerte dans l'entreprise
- Arbitrage des indicateurs de suivi pertinents
- Différenciation de l'approche individuelle et de l'approche collective
- Etude de cas : étude de la vision macro du risque psychosocial à partir d'un cas concret en suivant une grille d'analyse

## Analyser les situations à risque pour concevoir un plan d'action de prévention

### Identifier les axes prioritaires

- Mise en place de la feuille de route du diagnostic dans le cadre de la démarche
- Cas pratique (1/2) : à partir d'une vidéo, identifier les axes de dysfonctionnement

### Analyser les situations concrètes de travail

- Cas pratique (2/2) : A partir d'un axe de dysfonctionnement choisi, faire une analyse concrète (causes et conséquences) et propositions d'actions

### Passer du diagnostic au plan d'action



- Assurer un suivi efficace et rester dans une démarche d'amélioration continue
- Le lien avec le DUERP
- Atelier pratique : travail en sous-groupes sur les leviers d'action : agir sur l'organisation et la charge de travail, agir sur le management, agir pour accompagner les changements, agir sur la reconnaissance et la perte de sens, etc

### Transfert

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

### A noter

... \_\_\_\_\_

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

### PARIS

- 7-8 Sep. 2026
- 21-22 Oct. 2026
- 9-10 Déc. 2026

### A DISTANCE

- 7-8 Sep. 2026
- 21-22 Oct. 2026
- 9-10 Déc. 2026

### AIX-EN-PROVENCE

- 9-10 Déc. 2026

### BORDEAUX

- 9-10 Déc. 2026

### CHAMBERY

- 9-10 Déc. 2026

### GRENOBLE

- 9-10 Déc. 2026

### LILLE

- 9-10 Déc. 2026

### LYON

- 9-10 Déc. 2026

### MARSEILLE

- 9-10 Déc. 2026

### MONTPELLIER

- 9-10 Déc. 2026

### NANTES

- 9-10 Déc. 2026

### NICE

- 9-10 Déc. 2026

### NIORT

- 9-10 Déc. 2026

### PAU

- 9-10 Déc. 2026

### RENNES

- 9-10 Déc. 2026

### ROUEN

- 9-10 Déc. 2026

### STRASBOURG

- 9-10 Déc. 2026

### TOULOUSE

- 9-10 Déc. 2026

### TOURS

- 9-10 Déc. 2026